



COMMUNE DE SISTERON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 23 Mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre Et le vingt-trois du mois de MAI Membres en exercice: 29
Membres présents: 23
Procurations: 5
VOTES: 27
POUR: 27
CONTRE: /

Date de convocation : 17/05/2024

1

ABSTENTIONS

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. PICHON H. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. SEBANI S. FERAUD S.

PROCURATIONS: M. Franck PERARD à Mme Nicole PELOUX

M. Michel BRUNET à M. Bernard CODOUL

Mme Christiane TOUCHE à M. Jean-Pierre TEMPLIER

Mme Colette RODRIGUEZ à Mme Emilie SCHMALTZ

Mme Valérie GALANTINI à Mme Christiane GHERBI

ABSENT EXCUSÉ: DERDICHE C.

M. Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

2024-05-32-SF

OBJET: SUBVENTIONS 2024 - NANOU

M. SPAGNOU, membre de cette association, ne prend pas part au vote.

VU le procès-verbal de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :

N°ORGANISMEExceptionnelle361NANOU1 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 27 voix POUR

ALLOUE les subventions 2024 proposées.

<u>DIT</u> que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024

Pour copie conforme, Le Maire, Daniel SPAGNOU

99_DE-004-210402095-20240523-2024_05_32